



Une chèvre, une région.

# LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



4 meilleurs boucs choisis pour être présentés à l'IA avec de g. à d. et du h. vers le b. :  
Cannabis, Cookies, Motte, Casimir

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE  
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 63 JUILLET 2008

*Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :*



Projet cofinancé par l'Union européenne  
Fonds Européen de développement Régional





**CONSEIL d'ADMINISTRATION du 07 juillet 2008**  
Salle de réunion du PIMP\_ Place de l'Eglise  
79510 Coulon

**Etaient présents:** Marie Claude Auneau, Jean Christophe Sauze, Emmanuelle Chebrou, Michel Brice, Ludivine Cosson, Karine Nicaud (Irqua) et Clément Vinatier Roché.

**Etaient excusés:** Biteau Benoît, Pascal Boué (Capgenes), Jean et Christiane Pauly, Michel et Karine Boissard.

**Etaient absents:** Hervé Legrand, Mireille Schmidt, Mickaël Blanchard, Pierre Martin, Thierry Neuiller, Philippe Massé, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

↳ **Budget et subventions :**

Les subventions de 2007 ont fini d'être versé par les collectivités. Trois des six demandes de subventions ont donné un résultat positif. Pour les trois autres, les dossiers de demande sont en train de se boucler. Il s'agit notamment de demande de 1500 € après des conseils généraux de Charente et Vienne. Une autre aide est demandée via la DRAF. A noter l'échec de la subvention européenne de 4700 € (programme européen Leader).

La trésorerie fait apparaître une réserve de 4300 € soit environ l'équivalent d'un trimestre. D'autre part il y a 3750 € sur le livret.

↳ **Visites d'élevage :**

Clément Vinatier a commencé les visites d'élevage début mai avec pour priorité les élevages où se trouvent les boucs retenus pour l'IA afin de faire typer au plus vite ces boucs via une prise de sang. L'animateur peut lors de ces visites réaliser une prise de sang afin de faire analyser les allèles « fromagers » de vos animaux. Le but est pour cet été d'avoir plus de 40 prises de sang afin de faire diminuer de 40% le prix. Les contacts sont fructueux avec un très bon accueil de tous les éleveurs adhérents à l'ADDCP. A ce jour 22 visites ont été faites en Poitou-Charente, Dordogne, Haute Vienne et Lot-et-Garonne. Le reste dans l'ouest, le nord, le centre-est et l'Allemagne se fera jusqu'au mois de septembre.

↳ **Le signé Poitou-Charentes :**

L'IRQUA est un organisme émanant du conseil régional qui délivre le signe de qualité « signé Poitou-Charentes » après constitution et validation d'un cahier des charges. A compter de 2008, le signé Poitou-Charentes sera facturé 200 € par an à l'ADDCP par l'IRQUA. L'IRQUA se charge aussi de la communication et de la promotion des produits régionaux par divers moyens : publications, site Internet, lettre d'information, cartes postales, produits,...

Le cahier des charges pour la chèvre poitevine a été validé en 2004 et est revu tout les 2 ans. Les conditions de production sont définies pour garantir un système d'élevage de taille familiale, artisanal et non industriel. Il atteste de la traçabilité et donc de l'origine de lait provenant uniquement de la race avec une exigence de caractéristiques organoleptiques et sensorielles du lait et du fromage. Le pâturage est encouragé mais pas obligatoire pour le moment.

Modification du cahier des charges : possibilité de bénéficier d'exemption au Contrôle laitier les 2 premières années d'adhésion au signé Poitou-Charentes pour encourager les éleveurs.

Risque de confusion de notre signé avec le « fermier » signé Poitou-Charentes apparu en 2007. C'est pourquoi il a été demandé à l'IRQUA de réfléchir à un nouveau logo plus lisible en terme de communication envers le consommateur.

↳ **Plaquette interne :**

La deuxième plaquette à vocation plus professionnelle a été approuvée après quelques modifications. Les tirages vont être fait à la mi-juillet. Ainsi la plaquette sera disponible lors des visites d'élevage. N'hésitez pas à la demander à l'animateur lors de son passage.

↳ **Programme de sélection de la chèvre Poitevine :**

Un programme de sélection simplifié pour la race est en cours de réflexion en partenariat avec CAPGENE. Il s'agit de définir les critères de sélection importants pour ensuite élaborer des index de base un index de synthèse permettant une sélection efficace dans la race. Une grille de pointage a été proposée par Michel Brice ce qui a permis de retenir les critères morphologiques à sélectionner. Les critères de performance zootechnique et les critères d'élevage ont également été discutés par le Conseil d'Administration. Cela servira à l'élaboration du schéma de sélection (voir le compte rendu du Comité Technique à la page suivante). L'objectif est de présenter le résultat de l'ensemble de ce travail aux éleveurs en fin d'année lors de l'Assemblée Générale.



### ↳ **Présélection des boucs d'insémination artificielle :**

Cinq boucs sur sept ont été retenus en présélection sur la base de leur origine généalogique, leur standard de race, allèles, qualités et défauts (...). Trois seront normalement mis en station. Clément se charge de la coordination avec CAPGENE.

### ↳ **Questions diverses :**

L'ancien téléphone portable est donné au CREGENE. Le matériel informatique obsolète qui était à la laiterie sera donné à Emmaüs. Les vacances de Clément Vinatier sont prévues du 15 août au 1<sup>er</sup> septembre. Il est prévu pour le budget 2009 l'achat de barrières démontables « rouleau » pour la présentation de chèvres. Un nouveau fax répondeur a été acheté en remplacement de l'ancien. En échange de 2 années gratuites d'abonnement à la revue « la chèvre », le listing des éleveurs a été transmis au rédacteur en chef afin de vous envoyer un numéro. Par la suite, l'ADDCP s'abonnera.

La séance est levée à 18H00 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous à la fin du mois de septembre à la salle de réunion du PIMP.

## **Compte rendu du Comité Technique de l'ADDCP**

Cette réunion s'est tenue le lundi 23 juin à la Maison de l'Agriculture aux Ruralies dans les Deux Sèvres à 14h30.

**Etaient présents:** Jean Christophe Sauze, Thierry Neuiller, Pierre Martin (Capgenes), Linda Jourdain (saperfel), Ludivine Cosson (Cregene) et Clément Vinatier Roché.

**Etaient excusés:** Mickaël Blanchard.

**Etaient absents:** Michel Brice, Benoît Biteau.

Cette première réunion technique entre éleveurs et techniciens se plaçait dans le cadre de la « démarche d'amélioration génétique de la race Poitevine ».

Pour cela, nous avons tout d'abord commencé par définir les grands principes de sélection d'une population. Il s'agit dans un premier temps de définir l'objectif de sélection, c'est à dire un caractère (ou ensemble de caractères) pour lequel on recherche une amélioration de la valeur génétique additive moyenne des individus d'une population à la génération n+1 par rapport à ceux de la génération n. Les enquêtes que vous avez rempli (ou que vous avez à remplir et à me renvoyer) permettront de faire ressortir ces caractères. Ils seront par la suite traduits en un objectif de sélection. Il est donc important que chacun apporte sa pierre à l'édifice pour représenter au mieux les choix que vous faites concernant la sélection des Poitevines.

Par la suite, un autre principe consiste à ce que « tout objectif de sélection doit se traduire par un critère de sélection ». On appelle « critère de sélection » un caractère (ou ensemble de caractères) que l'on peut mesurer ou calculer sur les candidats à la sélection permettant de classer les candidats reproducteurs d'après leur valeur génétique additive estimée. Ce critère peut se traduire alors par l'évaluation du taux protéique (cas des Corses et de leur chèvre) ou encore par le calcul d'un index comme pour l'Alpine  $(0.67 * (MP+0.4TP+0.2MG+0.1TB))+0.33IMC$ .

Tout ce travail est donc à mettre en place par l'ADDCP avec l'appui de Pierre Martin. Dans le même temps, d'autres associations de races caprines à petits effectifs notamment la Provençale, la Rove, la Pyrénéenne et la Corse rencontrent les mêmes besoins que la Poitevine notamment celui de mieux connaître les performances techniques laitières de ces chèvres. C'est donc pour cela qu'il va être demandé à France Contrôle Laitier de mettre en place au niveau national un outil de contrôle laitier homogène entre départements pour répondre aux attentes des éleveurs de races à petits effectifs.

Ceci étant, les éleveurs souhaitant adhérer au CLO pourront bien entendu le faire et seront même les bienvenus. Ils seront également aidés financièrement à suivre cette forme de contrôle laitier.

Je voulais également souligner un autre point tout de suite et que j'ai déjà retrouvé dans certaines retours d'enquêtes. Non, non et non, l'objectif de sélection n'est pas et ne sera pas de transformer la Poitevine en « vache à lait ». L'idée de base est de pouvoir donner aux éleveurs des outils pour les aider dans leur travail !

Planification :

Été 2008 : envoi des enquêtes à l'animateur pour leur saisie et leur traitement

Automne 2008 : définition de l'objectif de sélection et du critère de sélection

Début 2009 : proposition de formes de contrôle laitier à France Contrôle Laitier par Capgène

Début 2010 : lancement de l'opération



## Rencontre nationale de l'AFP : le pastoralisme en zone humide



Les 18, 19 et 20 juin 2008 étaient organisées par le Forum des Marais Atlantiques et le Parc Interregional du Marais Poitevin la rencontre nationale 2008 des acteurs du pastoralisme. Elles permettaient de découvrir « L'expérience des marais Charentais et Poitevin ». Les membres de l'AFP (Association Française du Pastoralisme) se réunissent tous les ans afin de découvrir collectivement les activités pastorales d'une région française dans leur contexte spécifique et de faire vivre ainsi une réflexion nationale sur la place et l'évolution des activités pastorales.

Certes, la chèvre Poitevine n'est plus réellement présente aujourd'hui sur ce territoire mais la présence de 3 chevrettes de chez Jean Christophe Sauze a permis de faire connaître la race aux membres de l'AFP.

Pour plus d'informations : [www.pastoralisme.net](http://www.pastoralisme.net)

### Visite d'élevage : nouvelle grille

Une nouvelle grille de visite d'élevage a été mis au point pour cette année.

On retrouve l'ajout de la mesure du tour de poitrine. Cette mesure est très intéressante puisqu'elle permet de résumer plusieurs aspects de développement d'un animal. Ce sera aussi l'occasion de compiler un certain nombre de données pour acquérir des références concernant la chèvre Poitevine.

Une notation (note allant de 1 à 9) plus détaillée de la conformation de la mamelle est également ajoutée avec 4 postes de pointage :

\_ profil de la mamelle (9 = TB ; 5 = moyen ; 3 = médiocre).

Une mamelle médiocre à ce poste a tendance à former une poche à l'arrière du trayon et le lait met donc plus de temps à s'écouler au moment de la traite.

\_ position plancher (9 = TB ; 5 = référence ; 3 = médiocre).

En dessous de 5, la mamelle en vieillissant aura tendance à s'affaisser de plus en plus et viendra à s'approcher de plus en plus du sol...

\_ forme arrière pis ou ouverture des trayons

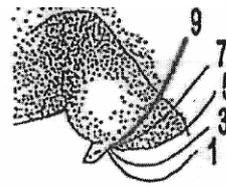
(9 = moyen ; 5 = TB ; 1 = moyen).

Une mamelle ne doit être ni trop ouverte, ni trop fermée (tendance à pocher).

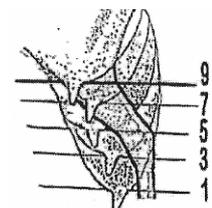
\_ attache arrière (7 = TB (9cm) ; 5 = moyen (7cm) ;

3 = médiocre (5cm)). La mesure correspond à la longueur entre les deux ligaments soutenant la mamelle. Moins il y a d'attaches arrières, plus la mamelle va se décrocher avec le temps.

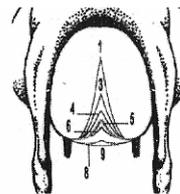
#### Profil



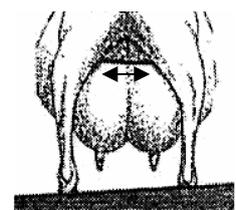
#### Position plancher



#### Forme arrière pis



#### Attache arrière



Ces différents postes de notation permettent d'évaluer à la fois le bon vieillissement d'une mamelle ou non et la qualité de traite.

**Rappel :** Les inscriptions au répertoire ont une grande importance pour la gestion des effectifs et de la consanguinité de la Poitevine mais n'ont pas de caractère obligatoire de la part des éleveurs, chacun restant libre de ces choix.

Il serait plus efficace que chaque éleveur prépare ces documents d'enregistrements avant l'arrivée de l'animateur afin de ne pas y passer trop de temps.

Cette année, l'animateur se déplacera avec les produits de la boutique et les deux plaquettes éditées. Pensez à lui demander ce que vous désirez !

### Réunion du Groupe d'Ethnozootéchnie Caprine (GEC)

Le 6 juin dernier, se tenait à Sainte Maure de Touraine la réunion du GEC. L'animateur de l'ADDCP a présenté au groupe l'article rédigé et intitulé : « La chèvre Poitevine : son histoire et sa renaissance ». Si vous souhaitez consulter le support de communication oral présenté ce jour là, vous pouvez le trouver à cette adresse internet : [www.crdc.fr/gec.html](http://www.crdc.fr/gec.html). Sinon, il est également envisageable que je vous envoie l'article rédigé sous forme de fichier informatique pdf ou en papier.



## La plaquette interne

### L'élevage familial

Aujourd'hui encore, nombreux sont les éleveurs attachés à élever quelques chèvres pour élaborer des fromages à des fins d'autoconsommation uniquement.



**La fabrication de fromages**  
Elle nécessite 6 étapes clés :

- Le **caillage du lait** : en additionnant du lait pasteurisé de la présure et des ferments lactiques (soit des fromages précédents).
- Le **moulage** : après une période, le caillé obtenu (plus ou moins dur) est moulé dans des moules à l'aide d'une louche.
- L'**égouttage** : durant le jour suivant, le petit caillé ou « floccage » du caillé par les fibres des lactiques.
- Le **salage** : pour relâcher le goût du fromage, le sel est déposé à la volée sur chaque face du fromage. Les bactéries moisissures pourront se développer.
- L' : le fromage peut être mangé frais ou affiné. La maturation se fait dans un local bien aéré, à 10-12°C et avec 80% d'humidité. Les fromages sont alors régulièrement retournés à la main.

Ces éleveurs s'assurent que toutes les conditions nécessaires au bien-être de la Poitevine soient réunies :

- L'**habitat** : dans tout cas, il est nécessaire de mettre un abri à disposition des chèvres, au complet au moins 2 m<sup>2</sup> par chèvre.
- L'**alimentation** : la chèvre étant un ruminant, l'herbe ou pâturage se fait constituer la base de son alimentation. Il est également possible de compléter ce régime par des concentrés. Néanmoins, il est conseillé de 300 à 800 g par jour.
- L'**eau** : à volonté.

**Le saviez-vous ?**  
Toute chèvre doit être bouclée et au registre d'élevage tous à jour !



### L'élevage professionnel

En 2007, l'association comptabilisait 28 élevages de plus de 20 chèvres Poitevines.

De plus, parmi 47 élevages professionnels, on distinguait :

- 26 éleveurs en race pure
- 21 en race mixte
- 38 éleveurs-transformateurs
- 36 élevages où l'atelier principal est caprin



La Poitevine, comme les autres races de chèvres, a besoin de bonnes conditions de vie pour exprimer au mieux ses qualités :

- des bâtiments ayant des conditions d'ambiance satisfaisantes
- une superficie d'au moins 1,6 m<sup>2</sup> par chèvre adulte
- 3 chèvres par mètre linéaire d'étable
- une aise d'entrée et de sortie.

Toutefois, si grâce au travail consensuel des éleveurs de l'ADDCP, nous avons pu sauvegarder la race et ses qualités fromagères, un éleveur doit compter élever trois Poitevines pour avoir la même quantité de lait que deux Alpines chamoisées ou Saennens de sélection. Rien n'est perdu pour autant car une sélection supérieure de 10 % du fromage rattrape les coûts de production nécessaires au surcoût.

Par ailleurs, d'autres économies sont possibles :

- pâturage
- simplification de l'alimentation concentrée
- longévité des animaux
- meilleur rendement fromager à tous égards
- soins vétérinaires adaptés
- rusticité du bâtiment



Suite à l'édition de la première plaquette plutôt généraliste, une nouvelle plaquette est sortie et donne quelques clés pour les éleveurs souhaitant s'installer avec des poitevines. En effet, après avoir démontré et rappelé le potentiel historique de la chèvre Poitevine, une page est consacrée à l'élevage familial et une en vis à vis à l'élevage professionnel (vue ci-contre). La dernière donne idée du potentiel actuel envisageable de la chèvre Poitevine.

## Quelques dates à retenir

- > Salon « Capr'Inov » le 26 et 27 novembre 2008 au Parc des Expositions de Niort
- > Fête du picodon le 19 et 20 juillet à Saoû dans la Drôme ([www.fetedupicodon.com](http://www.fetedupicodon.com))
- > Fête du Parc Interregional du Marais Poitevin le dimanche 14 septembre 2008

Lors de cette journée informative, l'ADDCP proposera quelques chèvres Poitevines afin de promouvoir la race, la vente de fromages de Poitevine ainsi que les produits de la boutique.

- > Fête de Pétré le week-end du 25 et 26 octobre 2008

Comme lors de la fête du Parc Interregional du Marais Poitevin, l'ADDCP proposera quelques chèvres Poitevines afin de promouvoir la race, la vente de fromages de Poitevine ainsi que les produits de la boutique.

- > Altertour de la Biodiversité Cultivée entre le 3 et le 28 juillet ([www.altertour.net](http://www.altertour.net))

En réponse au dopage dans le sport, dans l'agriculture et dans l'économie : tour cycliste solidaire pour un modèle agricole et économiquement respectueux des hommes et de la nature.

Le 17 juillet à Ardin chez Jean Christophe et Danie Sauze : présentation de l'ADDCP

Le 18 juillet aux Fosses chez Emmanuelle et Mathias Chebroux : l'écoconstruction dans le bâti agricole

## Formation en Phytothérapie, Aromathérapie et Homéopathie

Isabelle et François Bissonnet, éleveur de Poitevines en Charente Maritime, souhaiterait réaliser un stage de formation en phytothérapie vétérinaire, aromathérapie vétérinaire et homéopathie par Philippe Labre, docteur vétérinaire, qui a plus de 20 ans d'expérience dans ces domaines. Le but de cette formation est d'apprendre aux éleveurs à observer leurs animaux et à utiliser des remèdes adaptés à leurs besoins.

Cette formation se déroulerait vers la mi-janvier sur 2 jours chez Isabelle et François. D'un point de vue logistique, il y aurait des possibilités de logement. Il faudrait être au minimum 8 personnes. Concernant les coûts, ils ne sont pas encore communiqués mais ce qui est sûr, c'est qu'en tant que cotisants à la MSA, les agriculteurs cotisent pour des droits à la formation « vivea ». Il y a donc des possibilités de subventions tout en sachant qu'une participation financière de chacun sera nécessaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter ou joindre Isabelle et François au 05.46.93.28.84 ou [fermedumainesurjard@orange.fr](mailto:fermedumainesurjard@orange.fr).

Un livre nouvellement disponible a été rédigé par Philippe Labre. Il s'agit de « Médecines naturelles en élevage, tome 2 » ; Phytothérapie et Aromathérapie chez les Ruminants et le Cheval. Cet ouvrage présente les possibilités offertes par les plantes médicinales et les huiles essentielles dans la prévention et le traitement des maladies des ruminants et des chevaux. Pour plus de détails : <http://www.femenvet.fr/livres.html>

Afin de réduire les coûts, je vous propose de faire une commande groupée de ce livre. Contactez moi avant la fin septembre pour que je réalise la commande.



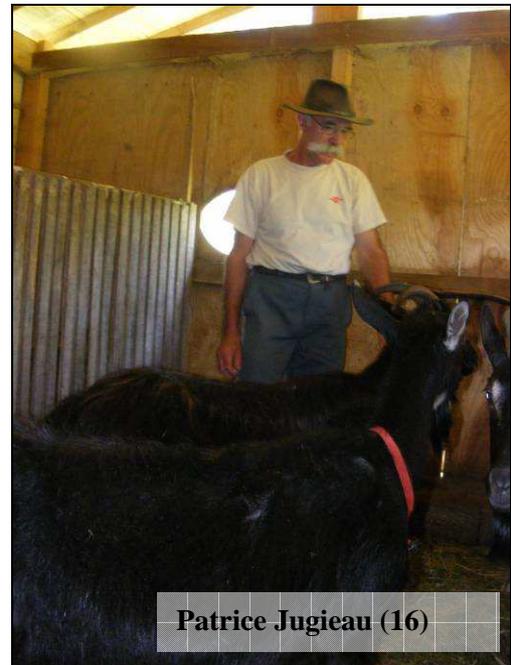
Jean Michel Landry (16)



Sonja Heetjans (24)



Trésor de chez  
Christian Galichet (17)



Patrice Jugieau (16)

*N'hésitez pas à nous  
envoyer vos photos pour  
en faire profiter tout le  
monde !*



Camomille et  
Ismaël (86)



## Ils tuent mes chèvres pour m'abattre !

Jean Hugues Bourgeois est éleveur de Poitevines et adhérent à l'ADDCP. Il a commencé son troupeau en prenant une quinzaine de chevrettes de 2006 chez Lydia Blanchet en Vienne. Ayant fait ses preuves, un agriculteur voisin lui a fait confiance et lui a proposé la reprise de ses terres. Aujourd'hui, il lance un appel à la solidarité !

Appel a souscription pour sauver un éleveur victime de la convoitise et de la bêtise humaine

Saint Gervais d'Auvergne, le 22 avril 2008

Ils tuent mes chèvres pour m'abattre !

Je me suis installé le 1er janvier 2006 comme agriculteur, sur une friche de huit hectares. J'avais alors 26 ans et je me suis attelé durant deux ans à défricher et entretenir mes terres, élever un petit troupeau de chevrettes et construire ma fromagerie. Mon exploitation discrète et non conventionnelle ne bénéficiait d'aucune subvention.

Courant 2007 un agriculteur voisin proche de la retraite avec qui j'avais sympathisé m'a proposé la reprise de son exploitation, d'une cinquantaine d'hectares. Après réflexion, j'ai accepté et loué vingt hectares au 1er janvier 2008 pour y installer un troupeau de brebis, avec pour but la location des terres restantes d'ici 2010. Je devais produire mes premiers fromages début mai 2008 et j'ai entamé une conversion en agriculture biologique. Cette reprise d'exploitation accompagnée par la chambre d'agriculture devait bénéficier du programme « JA » (subvention et prêts destinés aux jeunes agriculteurs). L'exploitation reprise suscitait de nombreuses convoitises et mon installation n'a pas été tolérée par les agriculteurs voisins. Dans la nuit du 31 mars au 1er avril 2008, alors que j'étais absent, deux à trois personnes selon les gendarmes ont abattu mon troupeau de chèvres et vandalisé mon habitation, laissant un message ne laissant aucun doute quant à la jalousie de ses auteurs et à mon statut de nouvel arrivant. Je n'aurais jamais pensé être victime de cette xénophobie de plus en plus décomplexée. Faute de chèvre, la fromagerie ne fonctionne pas, les dettes s'accumulent et la faillite approche. De plus, l'administration agricole remet en cause les subventions qui auraient du m'être accordées, au motif de la mauvaise santé de mon exploitation, due bien sûr à l'absence de fromage vendu. De son côté, l'enquête de gendarmerie n'a conduit à ce jour à aucune arrestation.

C'est pourquoi j'en appelle à la solidarité et lance une souscription auprès de toutes les personnes touchées par ma situation. Je dois réunir au plus vite les 15.000 euros ramenant mes comptes à l'équilibre. Par avance merci.

Jean-Hugues Bourgeois La Rochette des Moines 63390 Saint Gervais d'Auvergne  
Tel : 0665245823

CNT-63, 2 place Poly, 63100 CLERMONT FERRAND, cnt-63@laposte.net ou cnt-63@cnt-f.org

Publié le 29 avril 2008

Source : <http://www.cnt-f.org/spip.php?article564>

Aujourd'hui, un éleveur voisin ayant des provençales lui en a vendu afin qu'il puisse redémarrer au plus vite son activité. Pour Jean Hugues, à qui il reste des chèvres Poitevines, l'acquisition d'un bouc poitevin est essentiel afin de les faire couvrir pour la saison prochaine ! Alors, ne pourrait on pas lui apporter notre soutien ? L'adccp se propose de lui offrir un bouc d'un élevage se trouvant non loin de chez lui. Avis à vous...



**II ÉPARGNES** Isabelle et François Bissonnet, installés depuis un an dans la commune, aimeraient agrandir leur troupeau

# Pour l'amour des chèvres poitevines

**A**griculteurs et paysans-boulangers, François et Isabelle vivaient à Font Pâques, à Mortagne, où ils panifient toujours une fois par semaine. Arrivés depuis plus d'un an à Épargnes, au Maine Surjard, ils souhaitent y installer le four cette année.

Il y a trois ans, ils décident d'acheter deux chèvres poitevines, espèce en voie de disparition, malgré des qualités réelles : très douces, sociables et très bonnes fromagères. Ils sont actuellement à la tête d'un petit troupeau de 12 chèvres et six jeunes nés de cette année, entre la mi-février et mars.

Leur souhait est d'agrandir le troupeau petit à petit, afin de fabriquer des fromages pour les vendre sur les marchés. Pour l'instant, leur production est uniquement familiale.

Le berceau de la chèvre poitevine, au cœur de l'économie locale pendant plusieurs siècles, se situe aux sources de la Sèvre Niortaise et autour du Marais Poitevin. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, 40 000 chèvres alimentaient les fromageries coopératives locales pour la fabrication de fromages très réputés.

**Une association de sauvegarde.** Malheureusement en 1925, une épidémie de fièvre aphteuse décime les troupeaux. En 1947, les laiteries coopératives ouvrent le livre généalogique poitevin et fixe les standards de la race : 80 kg pour les mâles, 50 à 70 kg pour les femelles dont la hauteur au garrot est de 70 à 80 cm.

L'Association pour la défense et le développement de la race poitevine (ADDPCP) est fondée en 1986 pour redynamiser la race. En 1994 des travaux de l'Institut



Isabelle et ses chèvres si sympathiques

PHOTO ANNICK MARIÉ

national de la recherche agronomique (Inra) montre que la chèvre poitevine possède une protéine très favorable à la production de fromage.

Elles sont très douces, sociables et bonnes fromagères

Un plan de relance est initié en 1998 par le parc interrégional du Marais Poitevin. En 2005, la race poitevine obtient le signe de qualité Poitou-Charentes géré par l'Irqua.

L'ADDPCP s'est donnée pour missions de conserver et d'améliorer la génétique de la race, en visitant annuellement les éleveurs, d'apporter un appui technique sur la reproduction, aux éleveurs, en sélectionnant, chaque année, des boucs mis à disposition pour l'insémination artificielle, de valoriser la production laitière et la transformation fromagère par un signe de qualité et de communiquer sur la race et ses produits.

En 2006, on dénombrait 2 600 chèvres poitevines, réparties sur 45 départements français, mais aussi en Belgique et en Allemagne, 12 éleveurs et 22 boucs.

: Annick Marié

Article extrait du quotidien  
« Centre Ouest », paru le 15  
avril 2008.



## La chèvre Poitevine installe

**En Charente Maritime, Benoît Biteau, ayant l'énergie d'un nouvel installé, veut inverser la tendance : convertir les cultures intensives en productions extensives, donner une orientation patrimoniale et culturelle, en lien avec le terroir, à des productions jusque-là passe-partout.**

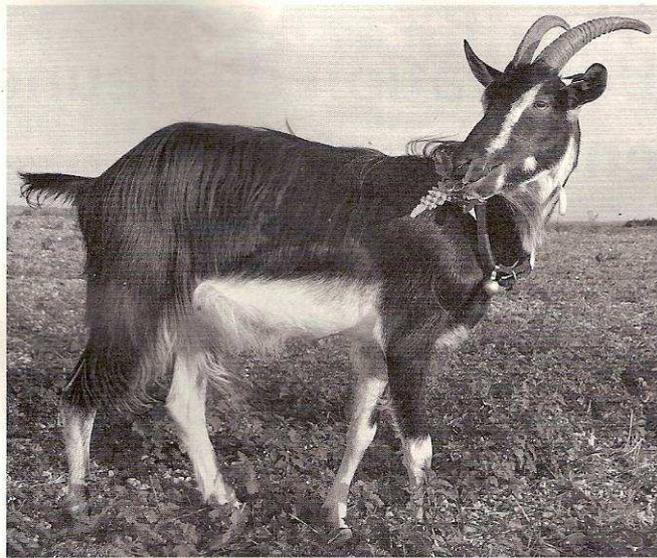
**V**al de Seudre. Ça sent l'estuaire, les huîtres Marennes-Oléron et aussi la chèvre Poitevine. Mais depuis peu, depuis mars 2007, lorsque Benoît Biteau reprend l'exploitation du père. Une exploitation très intensive : 160 hectares de céréales dont 110 en maïs irrigué. Pas question pour le fils de continuer à prélever massivement de l'eau et à utiliser des produits de synthèse, comme l'impose ce mode de culture. Pour cet ex-salarié du Parc du Marais Poitevin, son projet est clair : respecter les ressources naturelles, le milieu, abandonner le maïs, réintroduire la rotation des cultures, la luzerne, les prairies naturelles... Pour valoriser ces terres, converties à la bio, quoi de mieux que l'élevage d'herbivores ? Avec un objectif : recréer de la biodiversité, tant sauvagerie que domestique, et deux exigences dans le choix des espèces animales : les races doivent être locales et à faibles effectifs. Ainsi, il monte un troupeau de 14 vaches Maraichines, originaires des marais de la façade atlantique, qui ont un intérêt aussi bien pour le lait, la viande que la traction ; des chevaux de trait poitevin (6 juments), des baudets du Poitou (3 ânesses et un baudet) ; un mulot poitevin, issu du croisement de la jument et du Baudet, des poules « Marans

» aux gros œufs extra roux et de chair haut de gamme ; 50 chèvres Poitevines et plusieurs boucs (une vingtaine de jeunes reproductrices ou reproducteurs mise sur le marché chaque année).

Ces chèvres de plaine, Benoît les connaît bien puisque le programme conservatoire piloté par l'Association de défense et de développement de la chèvre Poitevine (ADDCP)<sup>(1)</sup> est soutenu par le Conservatoire des ressources génétiques du Centre Ouest Atlantique qu'il a créé en 1999.

La Poitevine est typiquement une race locale qui, avec sa production laitière, constituait un des piliers économiques de la région Poitou- Charentes, dans les années 1920, avant des épidémies successives de fièvre aphteuse. Une race à petits effectifs car le travail de sélection s'est concentré, dans les années 70, sur les Alpines et Saanen aujourd'hui bien plus productives de lait.

« Avec la Poitevine, je suis dans une démarche de conservation d'un patrimoine vivant, issu d'une sélection convergente de l'homme et de son milieu, c'est cela qui me plaît.



À l'âge de 8 ans, la Poitevine reste très en forme. Sa longévité, sa rusticité intéressent les éleveurs qui sont dans une démarche d'autonomie. Sa productivité est bonne mais il faut attendre un an et demi avant la première mise bas, ce qui la condamne aux yeux des producteurs intensifs.

Le côté identitaire, lié au terroir correspond à une réelle demande du consommateur. L'éleveur vend aussi au-delà, d'un produit de qualité, une image gratifiante de son terri-

**Le côté identitaire, lié au terroir correspond à une réelle demande du consommateur**

toire et mieux vaut le valoriser jusqu'au bout », affirme l'éleveur passionné qui fabrique des fromages et les vend directement à la ferme.

En 1992, l'Inra a mis en évidence la présence d'un gène, très rare, responsable de la présence d'une caséine ( $\alpha S1$ ) permettant d'améliorer le rendement fromager et donnant un goût bien identifié au fromage de Poitevine. Depuis cette découverte, on s'intéresse de nouveau à cette race qui renaît.

« Mais les spécificités des productions issues de races locales, pourtant porteuses d'identité, manquent de reconnaissance. Très peu d'AOC en France intègrent les caractères génétiques pouvant mettre en avant la ou les races locales. C'est une lacune fondamentale ! » Et l'identité, Benoît, qui a ajouté au nom de l'exploitation Val de Seudre le qualificatif « identitaire », y est très attaché. Histoire de bien marquer sa démarche liée à une à une agriculture paysanne qui dégage un revenu correct et s'engage pour l'avenir des générations futures. L'impact social de son projet est essentiel pour ce nouveau paysan. Sur ses terres, s'est installé au printemps un maraîcher en agriculture biologique avec la constitution d'une amap. D'autres installations vont suivre !

**Cécile Koehler**

(1) ADDCP 2, rue du Port Brouillac  
79510 Coulon -. Tél/Fax :  
05.49.79.19.25

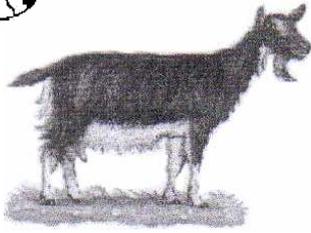
Article extrait du dossier  
« Biodiversité animale : races localisées contre races globalisées ? » du mensuel  
« Campagnes Solidaires » N°221,  
de juillet/août 2008.

Cette revue de presse peut s'enrichir de vos articles, profitons en !



**Animaux, matériel et stages**

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON  
05.49.79.19.25 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.  
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



**VENTE**

- Dép. 16 : M. **JUGIEAU 05.45.23.23.54** vend 1 chevrette de 2008 et 2 de 2007 (père : vigilant)
- Dép. 17 : M. **TROCQUE 05.46.04.30.23** vend 36 chèvres adultes
- Dép. 17 : M. **PAULY 05.46.92.13.94** vend un bouc né le 30 janvier 2008 (mère : ferme des vallées et père Massé Philippe) et 2 chevrettes (1 sœur du bouc et l'autre waroux – massé)
- Dép. 37 : M. **DE FREMINET 02.47.96.32.72** vend 5 chevrettes (nées en avril 2007)
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 02.47.65.49.77** vend 1 bouc de 2006, 2 de 2007
- Dép. 49 : M. **LARDEUX 02.41.41.08.12** vend des boucs de 2008 issus de Topaze (bouc motte d'origine Pignon)
- Dép. 53 : Mme **RENARD 02.43.00.34.65** vend 9 chèvres adultes, 4 chevrettes en automne 2008
- Dép. 56 : Earl de **L'ARCHE 02.97.65.23.48** vend 5 boucs nés en mars 2008 (mères inscrites au CLO)
- Dép. 61 : Earl des **PAMPILLES 02.33.36.86.22** vend un bouc de février 2008 issu de Touareg (guillet)
- Dép. 71 : Gaec du **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend une trentaine de chevrettes de 2008 (caev-) au CLO
- Dép. 71 : Earl **LA CHAZERE 03.85.59.32.50** vend 1 bouc de 2007 issu d'IA, 4 boucs d'IA de 2008 et quelques chevrettes de 2008 (inscrits au CLO et indemne de caev)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 chevrette, 1 bouc de 2007 et 3 boucs (2003, 2004, 2005)
- Dép. 77 : Mme **NORY 06.72.20.54.73** vend une quinzaine de chevrettes de 5 mois (inscrit au CLO).
- Dép. 79 : M. **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend 1 bouc de juin 2007 (mère : Guilloteau/Neuiller Gérard, père : Boissard).
- Dép. 79 : Gaec des **3 VILLAGES 06.07.35.87.09** vend ou échange 1 bouc de 2005 (origine père : Ferme des Vallées).
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend 1 bouc (né fév 07), quelques boucs adultes, des chevrettes de 2008 et quelques bouquillons.
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend 4 boucs adultes.
- Dép. 85 : Mme **AUNEAU 02.51.50.49.67** vend 1 bouc de 2005 et quelques chevrettes de 2008
- Dép. 86 : Mme **BLANCHET 05.49.48.46.11** vend un bouc de 2007 (caev-) à la mi septembre
- Dép. 86 : M. **BOISSARD 05.49.45.74.12** vend 1 bouc très typé né en mai 2007 (père : Galichet et mère : lycée de Melle) et un bouc né en mars 2008 indemnes de caev
- Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 4 boucs de 2008
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.42.75.78.52** vend chevrettes de mars 2008 écornées pure race avec papiers
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** vend chevrettes écornées et inscrites (nées mars 2008)
- Belgique : M. **PUTMAN 00.32.23.84.37.94** vend chevrettes d'un an, chevrettes et chevreaux de 2008

**RECHERCHE**

**MATERIEL**

- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 24 : M. **LECOMTE 05.53.90.34.25** vend un tank à lait alfa-laval de 800 litres et un cornadis en cascade 23 places

**En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".**

## Pour information et rappels



Le numéro de portable 06.30.11.79.29 n'est plus en service et n'y sera plus jamais. Par conséquent, vous pourrez désormais contacter l'animateur sur son téléphone personnel au **06.81.86.33.94**.



Avez vous pensé à renouveler votre adhésion pour l'année 2008 ?  
Elle est toujours de 20 euros et à envoyer à l'adresse suivante :

ADDCP  
Vinatier Roché Clément  
2, rue du Port de Brouillac  
79510 COULON

De même, avez vous pensé à retourner l'enquête sur les « objectifs de sélection de la population poitevine » ? Elles nous concernent tous, même si vous n'avez que très peu de chèvres...